



16ème législature

Question N° : 859	De Mme Anne-Sophie Frigout (Rassemblement National - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > laïcité	Tête d'analyse > Sanctions pour les mosquées soutenant des islamistes	Analyse > Sanctions pour les mosquées soutenant des islamistes.
Question publiée au JO le : 16/08/2022 Question retirée le : 06/12/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Anne-Sophie Frigout alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les nombreux témoignages de soutien à l'égard de l'imam Hassan Iquioussen. Celui-ci, notoirement connu pour son allégeance aux Frères musulmans, s'est manifesté à de multiples reprises avec des propos homophobes, antisémites ou sexistes exprimés sur les réseaux sociaux ainsi que dans les mosquées du pays. Ses propos inacceptables et contraires aux valeurs de la République n'ont pas empêché un grand nombre d'intellectuels, d'élus de gauche ou encore de personnalités religieuses de le soutenir, y compris contre l'action d'expulsion engagée par l'État. La grande mosquée de Reims, par exemple, a affiché son « soutien sans réserve et sa reconnaissance » pour cet individu pourtant fiché par la direction générale de la sécurité intérieure. C'est pourquoi elle lui demande s'il compte renforcer la surveillance ainsi que les contrôles aux abords et dans les mosquées qui ont soutenu ce prédicateur dont les discours haineux mettent en danger la sécurité de tous les Français.